

Conseil Communautaire
Mercredi 8 octobre 2008
20h30 Les Petites Loges
COMPTE RENDU

Présents : M.COFFINET. A.TETNOIRE. H.MICHEL. C.COLLARD. A.ROCHET. G.GEORGETON. L .GAIDOZ. A.BRIXON. M.HUTASSE. J.C.LECOURT. S.BONNEVIE. L.HUET. R.AYALA. P.POINSENET. G.ROTHIER. J.DOUADI. S.BEAUVILLIER. J.L.FREULON. C.HACHET. M.C.GUEBELS. A.BEUFORT. D.BOUDVILLE. R.FRANCART. J.G.PONSIN. J.GRAGE. J.BUSIN. T.GIBELIN. G.FLAMAND. C.CORBEAUX. L.DUMARGNE. J.SCHAEFFER.

Excusés : M.C.CHANOIR. C.CLOT. T.FORGET. D.HARLE. D.LAPIE. M.ARTICLAUT. C.DUTERNE. E.BROCHET.

I. ASSAINISSEMENT

1. Reconstruction station épuration Ludes & Mailly Champagne

L'avancement du dossier a démontré une difficulté technique qui conduit à une augmentation du coût estimatif des travaux (+370.000 €/HT portant le projet à 2.560.000 €/HT, a priori sans subvention supplémentaire). La canalisation de refoulement entre Mailly Champagne et le site de la future station est réalisable techniquement mais présente de grands risques de dysfonctionnements. Solution alternative présentée : mise en place d'un premier poste de pompage et de 315 ml de refoulement, 1470 ml en gravitaire, un second poste de pompage, 705 ml en refoulement et enfin 605 ml en gravitaire.

Compte tenu de cette « découverte », il semble que désormais la solution de deux stations sur les sites actuels soit alors plus avantageuse financièrement (2.186.000 €/HT).

Ces éléments remettent en cause le choix communautaire quant à la solution à retenir.

Il a été demandé au maître d'œuvre de recalculer la faisabilité et les coûts des deux solutions.

Nouveau planning :

Remise DCE début décembre

Mi mars fin mars choix des entreprises

Commission Agence de l'Eau fin juin.

Le Président et le Vice-Président chargé de l'assainissement avertissent les membres du conseil qu'une augmentation de la redevance d'assainissement est à prévoir pour 2009 et devra être délibérée avant le 31 décembre 2008.

2. Travaux station épuration actuelle Ludes

Il est indispensable de changer une pompe sur la station actuelle de Ludes. Le conseil communautaire valide le devis Champagne fluide d'un montant de 2.488,58 €/TTC.

Les travaux seront financés sur le programme d'investissement n°061 (ouvert à cet effet).

- Délibération n°59/2008

3. Travaux assainissement ruisseau de Trépail, rue des Vignes à Ludes

- Travaux Ruisseau de Trépail estimation hors maîtrise d'œuvre 118.024 €/HT subvention DGE 2008 obtenue à hauteur de 30%

- travaux rue des vignes à Ludes estimation hors maîtrise d'œuvre 16.159 €/HT subvention DGE 2008 obtenue à hauteur de 30%

Le conseil communautaire valide le choix du maître d'œuvre : cabinet CBE pour un montant de 4.860 €/HT. Une procédure de marché adaptée sera lancée et la commission d'appel d'offres est constituée ainsi :

Titulaires

Suppléants

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| - Marie Catherine GUEBELS | - Arnaud BEUFORT |
| - Guy GEORGETON | - Josiane SCHAEFFER |
| - Denis BOUDVILLE | - Alain BRIXON |

- Délibération n°60/2008

4. Travaux assainissement eaux pluviales place des gadons à Verzenay

Estimation hors maîtrise d'œuvre 25.325 €/HT subvention DGE 2008 obtenue à hauteur de 30%

Ces travaux sont connexes à un projet d'aménagement global communal.

Le conseil communautaire délègue la maîtrise d'ouvrage de ces travaux à la commune de Verzenay
➤ Délibération n°61/2008

5. Travaux assainissement eaux pluviales rue Chanoue à Verzy

Estimation hors maîtrise d'œuvre 37.771 €/HT subvention DGE 2008 obtenue à hauteur de 30%

Ces travaux sont connexes à un projet d'aménagement global communal.

Les travaux seront faits en parallèle des travaux du S.I.A.P en adduction d'eau (trop tard pour déléguer la maîtrise d'ouvrage – le S.I.A.P a déjà lancé sa consultation).

Le conseil valide le principe de réalisation de ces travaux et décide de recourir à la procédure de marché adaptée.

➤ Délibération n°76/2008

6. Construction garage atelier service assainissement Sillery – Aménagement

Les travaux de construction du nouvel atelier – garage pour le service assainissement sont quasiment terminés et seront reçus début novembre. L'avancement de chantier a montré quelques suggestions qui amènent à des avenants. Le montant des plus values s'élève à 673,25 €/HT.

Le conseil valide les avenants du chantier et abonde le programme d'investissement d'un montant de 1.000 €.

➤ Délibération n°62/2008

Par ailleurs, il est nécessaire d'ouvrir un programme d'investissement correspondant à l'aménagement du bâtiment (établi, mobilier, rayonnage...) + plantations

Le conseil accepte l'inscription d'un programme d'investissement supplémentaire à hauteur de 6.500 €

➤ Délibération n°63/2008

7. Indemnités de stage service assainissement

Sébastien Barthélémy a réalisé un stage du 26/05 au 25/07/2008 dans le service assainissement. Son appréciation de stage très favorable.

Le conseil décide de lui verser une indemnité de 500 €.

➤ Délibération n°64/2008

8. Travaux de réfection regards eaux pluviales

Travaux de réfection de deux regards d'eaux pluviales à réaliser rue d'Uzes à Verzenay

Le conseil valide le devis SMTP pour un montant de 897 €/TTC.

Le conseil procède à une inscription supplémentaire provisionnelle au programme d'investissement n°143 d'un montant de 5.000 €.

➤ Délibération n°65/2008

9. Curage des mares de Verzenay et Trépail

Les travaux de curage des deux bassins sont terminés.

Lors du déroulement des travaux, 600 m³ de boue supplémentaires ont été curés dans la mare de Trépail. Le conseil autorise le président à signer un avenant à la convention passée avec les communes de Trépail et Verzenay. Cet avenant prévoit le principe de réalisation des travaux supplémentaires (total 2.880 €/HT) et la prise en charge à hauteur de 50 % par la commune de Trépail.

➤ Délibération n°73/2008

10. Recrutement service assainissement

Monsieur le Président informe du recrutement de Mademoiselle Priscillia ARNOULD au sein du service assainissement à compter du 1^{er} octobre 2008 sur un poste adjoint technique 2^{ème} classe contractuel à temps plein (contrat de 6 mois).

II. PHARE DE VERZENAY

1. Avancement projet renouvellement muséographique

Suite à la mise en concurrence, le conseil valide le choix de l'architecte : Jean-Louis TETREL de Arles pour un montant de 9.000 €/HT.

Le conseil autorise le président à lancer les avis d'appel publics à concurrence et à signer les marchés à procédure adaptée :

- partie architecturale
- partie muséale
 - Délibérations n°66 et 79/2008

2. Mission ingénieur béton, SPS et Contrôle technique

Pour mener à bien les travaux de renouvellement muséographique, il est nécessaire de se doter d'une mission ingénieur béton, SPS et contrôle technique.

Le conseil mandate le président pour retenir les cabinets compétents.

- Délibération n°74/2008

3. Personnel

Compte tenu de la démission de Mademoiselle Gaëlle CHERUY, il est proposé de rompre le contrat de 17h30 de Anne LARATTE pour signer avec elle un contrat à temps plein jusqu'au 31/12/2008. Le conseil valide ce principe.

- Délibération n°67/2008

III. **QUESTIONS DIVERSES**

1. Rapport activité 2007

Le rapport a été envoyé par courrier électronique pour avis auprès de chaque conseiller communautaire.

Le conseil valide le document qui sera transmis dans les communes pour faire l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique.

- Délibération n°68/2008

2. Personnel

Mademoiselle Jennyfer DE MAÏO a été recrutée sur un poste contractuel à temps plein début mai afin d'une part, de remplacer Mademoiselle Carine CHATILLON au secrétariat communautaire et d'autre part, de poursuivre sa mission d'animatrice au Phare de Verzenay. Elle donne toute satisfaction et il est proposé en conséquence aux membres du conseil d'ouvrir désormais un poste statutaire d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Le poste est ouvert par délibération à compter du 1^{er} novembre 2008.

- Délibération n°69/2008

3. Emprunt C.I.A.S 260.000 €

Le C.I.A.S a délibéré pour acquérir une propriété immobilière à Sillery cédée par la commune pour un montant de 250.000 €. Le C.I.A.S donnera bail à construction à l'organisme logeur Plurahabitat effort rémois pour construire 8 maisons individuelles et 17 logements destinés aux personnes âgées.

Pour le financement de cette propriété, le C.I.A.S va contracter un emprunt de 260.000 € (+ frais notaire). Le C.I.A.S doit recevoir au préalable l'autorisation de la CCVMR.

Le conseil communautaire autorise par délibération le C.I.A.S à contracter un emprunt de 260.000 €.

- Délibération n°70/2008

4. Travaux relais nautique

Il est urgent de réaliser des travaux sur les deux pontons flottants qui sont dégradés. Des devis sont en demande.

- Délibération n°78/2008

5. Demande de subvention poteaux incendie rue de l'écluse à Vaudemange

- Délibération n°73/2008

6. Bons cadeaux fin année personnel ayant des enfants de 0 à 16 ans

Le conseil délibère pour attribuer un bon cadeau de fin d'année d'une valeur de 45 € à chaque enfant du personnel âgé de 0 à 16 ans.

- Délibération n°72/2008

7. Atrac théâtre

La troupe locale et intercommunale propose 6 dates de représentation de la pièce « Des mots dans le brouillard » écrite et dirigée par Josée Mendès :

6 & 7 décembre 2008 à Verzy

24 & 25 janvier 2009 à Sillery

7 & 8 mars 2009 aux Petites Loges

Elle sollicite une subvention d'un montant de 2.000 €

Cette subvention n'a pas été inscrite au BP 2008 et doit faire l'objet d'un ordre de virement des dépenses imprévues.

Le conseil valide l'attribution et le montant de la subvention.

- Délibération n°71/2008

8. Ouverture de crédits opération comptable budget M49

Ouverture de crédits nécessaire pour transfert de travaux (électricité step Verzy) au compte 21311 pour amortissement :

Dépenses 2313-041 5.785 €

Recettes 2315-041 5.785 €

- Délibération n°75/2008

INFOS & QUESTIONS

Zone activité de Sillery : Monsieur le Président informe de son rendez-vous prochain avec les représentants de la chambre de commerce en charge du projet d'aménagement. Pour l'heure le projet est toujours bloqué par les acquisitions foncières. La CCVMR souhaite que le projet voit le jour rapidement et cherche une solution pour pallier à ce problème.

Prochain conseil communautaire : le mercredi 17 décembre 2008 à 20h30 à Verzy

Monsieur Poinset (Les Petites Loges) demande pourquoi le bulletin communautaire ne sera plus distribué directement dans les foyers. Cette décision a été prise par le bureau dans un but de dématérialisation et dans un souci de développement durable. Le bulletin serait téléchargeable sur le site communautaire, envoyé en news-letter ou disponible dans les mairies ou commerce. Devant cette interrogation, le Président demande aux membres du conseil de réfléchir à cette question pour se prononcer le 17 décembre prochain.